

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1877 à 1892

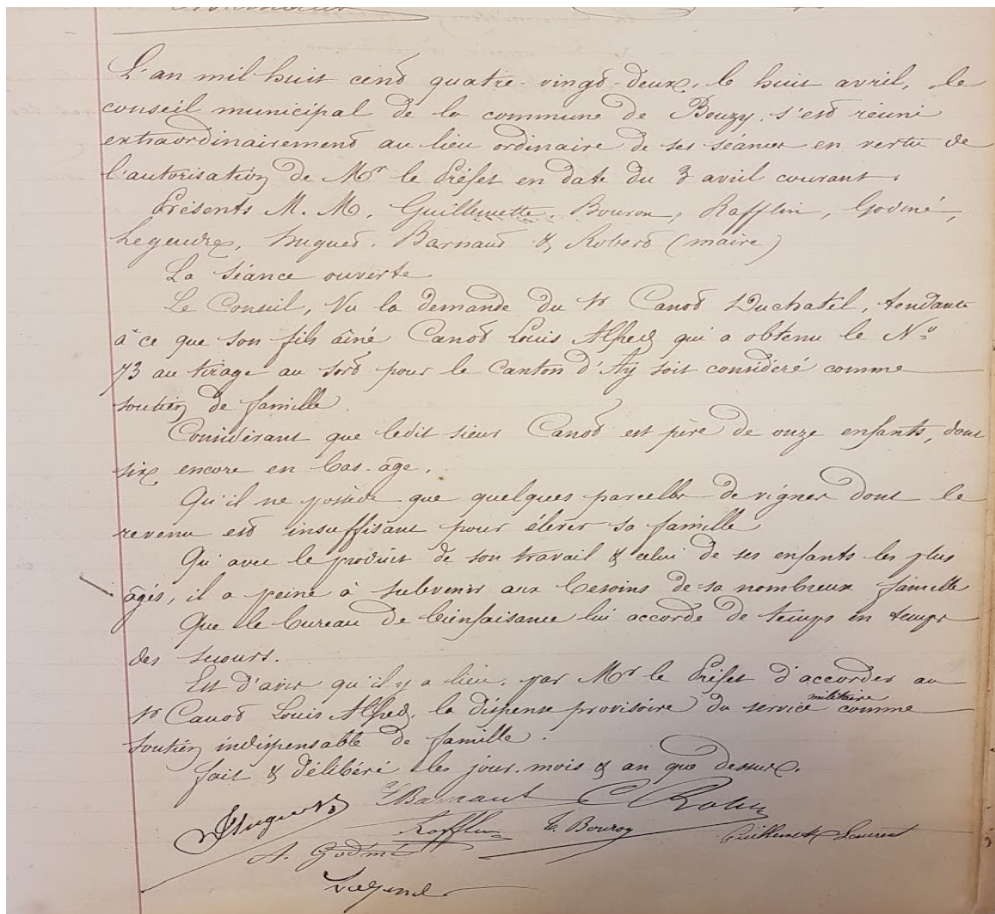
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17682

-0-

fiche n°120

8 avril 1882 - Délibération relative à la demande de Monsieur Canot-Duchâtel, à ce que son fils Louis, qui a obtenu le n°73 au tirage au sort du service militaire, soit considéré comme soutien de famille



« L'an mil huit cent quatre vingt deux, le huit avril, le conseil municipal de la commune de Bouzy s'est réuni extraordinairement au lieu ordinaire de ses séances en vertu de l'autorisation de Monsieur le Préfet en date du 3 avril courant.

Présents Messieurs Guillemette, Bouron, Rafflin, Godmé, Legendre, Huguet, Barnaut et Robert (Maire).
La séance ouverte ;

Le conseil, vu la demande de Monsieur Canot-Duchâtel, tendante à ce que son fils aîné Canot Louis Alfred qui a obtenu le n° 73 au tirage au sort pour le canton d'Aÿ soit considéré comme soutien de famille.

Considérant que ledit sieur Canot est père de onze enfants, dont six encore en bas âge ;

Qu'il ne possède que quelques parcelles de vignes dont le revenu est insuffisant pour élever sa famille ;

Qu'avec le produit de son travail et celui de ses enfants les plus âgés, il a peine à subvenir aux besoins de sa nombreuse famille ;

Que le bureau de bienfaisance lui accorde de temps en temps des secours ;

Est d'avis qu'il y a lieu par Monsieur le Préfet d'accorder au sieur Canot Louis Alfred, la dispense provisoire du service militaire comme soutien indispensable de famille.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus »